

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 43 (1907)
Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

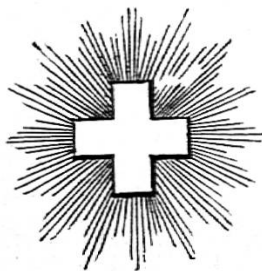
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIII^{me} ANNÉE

N^o 21.



LAUSANNE

25 mai 1907

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société.* — *Congrès scolaire.* — A la « *Landsge-
meinde* ». — *Mon vieux collègue.* — *Qui était Pestalozzi?* — *Chronique sco-
laire : Société suisse d'hygiène scolaire, Vaud.* — *Autrefois.* — PARTIE
PRATIQUE : *Sciences naturelles : La luzerne.* — *Dictées.* — *Récitation.* —
Dessin pour jeunes filles : Le pois, la nielle. — *Croquis coté d'un petit
coffret.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Bureau de la *Société pédagogique de la Suisse romande* s'est réuni à Lausanne, le 16 mai dernier, sous la présidence de M. le Conseiller d'Etat W. Rosier. Tous les membres étaient présents. MM. Léon Latour et Louis Zbinden, rapporteurs sur les questions mises à l'étude pour le prochain Congrès de Genève, assistaient à la séance.

A l'ordre du jour figurait tout d'abord la discussion des deux rapports sur la *Mutualité scolaire* et *l'Organisation des examens et de la promotion*. Après une discussion de quelques heures, le Comité est tombé d'accord sur les conclusions qui seront présentées et défendues aux prochaines assises de l'association romande.

Le Bureau s'est également occupé longuement de *l'Éducateur* et d'une foule de questions de ménage intérieur. Il a décidé d'accorder un secours à un instituteur et à une institutrice dans le besoin.

Enfin il a pris connaissance d'un article de la *Schweizerische Lehrerzeitung*, du 11 mai dernier, sous le titre « *Schweizerischer Lehrertag* ».

L'auteur de l'article a l'air de déplorer que la Société romande ne forme pas une section du *Schweizerischer Lehrerverein*. Il insinue que notre fédération ne recherche le rapprochement et l'appui de la Société-sœur que quand la détresse le commande (bis die Not es gebietet), comme cela a été le cas, prétend l'auteur de l'article, pour la subvention fédérale à l'école primaire.

Le Bureau proteste contre cette accusation gratuite, qui ne repose sur aucun fondement. Chaque fois que l'occasion s'est offerte, notre association s'est employée à entretenir des rapports cordiaux avec la *Société suisse des instituteurs*, afin que les deux grands groupements scolaires suisses puissent mettre leurs efforts en commun. Notre Comité a eu le regret de constater que, malgré toute sa bonne volonté, il n'y a pas toujours réussi, entre autres dans la question des *Cours de vacances pour instituteurs et institutrices*. Il a conscience d'avoir fait tout ce qui dépendait de lui pour travailler, dans le domaine de l'éducation, à l'union des forces vives du pays. Il a une haute idée des institutions scolaires et des méthodes de nos Confédérés de langue allemande, mais il entend aussi qu'on veuille bien tenir compte de nos besoins, de nos vœux et de nos aspirations.

L'essentiel n'est pas que nous ayons, en tout et partout, le même *credo* fédéral, mais bien d'avoir le souci permanent de travailler à une éducation vraiment nationale et de réaliser par là l'unité morale de la patrie. Peu importe que nous différions sur les moyens, pourvu que nous soyons inflexibles dans le but à atteindre.

LE BUREAU.

CONGRÈS SCOLAIRE

Le Comité d'organisation du prochain congrès scolaire travaille avec un entrain qui fait bien augurer de la réussite de cette nouvelle fête de la *Romande*.

Il a tenu déjà plusieurs réunions au cours desquelles on a tracé les lignes générales du programme et nommé les diverses commissions.

Celles-ci se sont immédiatement mises à l'œuvre, et, dans la dernière séance, du mercredi 15 courant, les présidents respectifs ont rendu compte de la besogne accomplie.

A noter tout spécialement les communications de MM. F. Lagotala et A. Déruaz.

M. F. Lagotala, grand maître des cérémonies, *alias* président de la Commission des Fêtes et musiques, a présenté quelques projets fort engageants : il n'y aura que l'embarras du choix — et M. A. Déruaz, qui préside la Commissions des vivres et liquides — dame ! on ne vit pas seulement de discours et de rapports, ceux-ci fussent-ils de Léon Latour ou de M. Louis Zbinden — M. Déruaz, dis-je, nous a laissé entrevoir que le dispensateur du pain du corps serait à la hauteur de ceux qui nous prodigueront le pain de l'esprit.

Reste un troisième point, mais je ne sais si j'ose le divulguer

dès maintenant?... Ma foi, tant pis ! J'endosse la responsabilité de ce manque de discrétion. J'ai déjà tant de ces manquements sur la conscience, qu'un de plus ou de moins n'est pas pour m'incommoder. M. Rosier dira ce qu'il voudra : on l'écouterà bien gentiment, l'air tout contrit, mais on se gardera de rien répondre, et la chose sera facile, ce qui est l'essentiel.

Voici. On parle d'organiser pour le mercredi 17 juillet, avec des frais très minimes, une course à Chamonix ! L'administration des P.-L.-M. est si aimable qu'elle semble avoir conçu son horaire à notre intention. Nous pourrions, en une journée, visiter la plupart des sites les plus intéressants de la célèbre vallée.

En êtes-vous ? Bien entendu !

P.

A LA LANDSGEMEINDE

(*Course de la 1^{re} classe des garçons de l'École normale de Lausanne, 27 et 28 avril 1907.*)

Depuis plusieurs années — c'était presque une tradition — la course d'étude initiait ses jeunes participants à la majesté de la nature alpestre : tour à tour, les Grisons, l'Oberland, les hautes Alpes valaisannes nous virent passer sous l'ardent soleil de juillet. Cette fois, c'est la grandeur du peuple et non de la nature qui nous a attirés, et ni la fatigue d'un voyage, hélas ! trop rapide, ni l'inclémence persistante du ciel n'ont atténué l'impression que nous a laissée la landsgemeinde de Hundwil.

Le samedi matin déjà, tandis que l'ondée lustrait les tuiles des toits pointus, notre visite du Musée national fut comme un pèlerinage préparatoire à travers les vestiges d'un passé mort ou mourant. Les armes antiques, les vieilles bannières glorieuses, les costumes démodés, les reconstitutions du mobilier médiéval, merveilleuses d'exactitude et de richesse, tous ces monuments de la vie, des coutumes et des arts nationaux évoquaient à notre esprit l'ancienne physionomie du peuple suisse, dont nous allions voir revivre une des dernières et des plus originales institutions.

Le lendemain, dès cinq heures, diane, pétards, coup de mortiers, sonneries : au loin, sur les campagnes d'Appenzell, blanchies par la giboulée printanière, le gros bourdon d'Hérisau lance les orbes élargis de sa basse profonde ; et son appel met tout le pays en mouvement. De toutes parts, la foule converge vers Hundwil. Dès neuf heures, la place s'anime, le hameau regorge ; on s'entasse dans les auberges, autour du vaste poêle, dans les chambres, jusque sous le toit ; on mange à la hâte le rôti de veau traditionnel et l'on redescend se mêler au peuple qui s'amasse. Des fifres et des tambours

sonnent le rappel, escortés de hérauts et de valets d'armes; d'un pas vif et rythmé, ils promènent au milieu des groupes paresseux et ternes leurs vieux costumes aux couleurs d'Appenzell : bas et hauts de chausses alternés blancs et noirs et pourpoints blancs éclatés de noir. De loin, on voit encore osciller le fer de leurs halbardes et leurs larges chapeaux à plumes.

Vers onze heures moins un quart, toute agitation cesse; sous le ciel brumeux, les pieds dans la boue glacée, douze mille citoyens emplissent et débordent la pelouse qui monte en pente douce devant l'estrade du Conseil d'Etat. Malgré l'averse de neige, les derniers parapluies se ferment et, pendant une heure et demie, les opérations électorales vont s'accomplir dans le calme et la dignité. Le landammann met aux voix les candidatures et les projets de lois; l'huisier répète l'ordre, de sa voix suraigüe et puissante, et les mains se lèvent, nombreuses ou rares, lumineuses au-dessus de la mer sombre des chapeaux. Ce qui frappe, c'est d'abord la masse; c'est aussi l'ordre qui y règne. Pas d'agitation, pas d'interruption; ni boutade, ni lazzi; pas même un applaudissement. Tous sont graves. Les quelques sous-officiers en uniforme qui se promènent sur les bords de la place n'ont pas à intervenir : ce peuple est un peuple discipliné et pourtant libre, discipliné parce qu'il est libre.

La liberté des citoyens s'affirme ici par la survivance d'une vieille tradition : le port obligatoire de l'épée, emblème d'indépendance; chacun en porte une, à son choix, au côté, à la main, sous le bras, arme de combat ou ornement de salon, relique de famille à poignée d'argent ou simple yatagan fédéral, n'importe! pourvu qu'il soit armé : l'épée est comme une carte civique; et cette tradition n'est point un trompe l'œil. Malgré la publicité du vote à main levée, on sent que les électeurs ne sont point contraints, qu'ils ont le courage de leur opinion; et, quand une loi leur déplaît, fût-elle même présentée à la quasi-unanimité du Grand Conseil et formellement appuyée par le gouvernement, ils savent fort bien la rejeter.

C'est bien le peuple qui est le maître ici; la landsgemeinde nous montre, visible et tangible, la Démocratie dans son auguste simplicité. Tout appareil, tout vain décor est banni. Sur leur tribune, comme le peuple à leurs pieds, les magistrats restent debout sous le grésil et la neige. Et dans la foule aux rangs pressés, toutes les distinctions sociales s'effacent; les différences individuelles se perdent dans la masse; il n'y a plus en contact que des unités égales. De plus, l'ampleur de cette assemblée en plein air exclut les longs discours et les fleurs de rhétorique. L'atmosphère glaciale de Hundwil n'a ni la douceur ni la sonorité de l'agora d'Athènes, et sans doute l'éloquence attique elle-même aurait peu de prise sur cette

démocratie rustique et montagnarde. D'ailleurs, le peuple ne vient pas ici se faire son opinion, mais la proclamer; il ne discute pas, il vote.

Peut-être, au premier abord, peut-on trouver quelque peu rudimentaire la simplicité du mode d'élection par éliminations successives, ainsi que l'approximation très relative dans l'estimation des suffrages. Mais cette simplicité même, et cette dignité, et cette liberté, ont leur grandeur et leur force, et, à certains moments plus solennels, on sent courir en soi le frisson ou perler dans ses yeux les larmes qui trahissent les émotions profondes.

Dès le début, on est saisi par la puissance et l'ensemble du chant qui ouvre la cérémonie. Puis, c'est l'apparition des magistrats que le peuple salue; toutes les têtes se découvrent; c'est un changement à vue, comme si l'on écartait le voile d'un tableau; le barolement des chevelures, les tons chauds des visages hâlés, le bistre des teints montagnards apparaissent soudain; on dirait qu'un flot de lumière ardente et colorée illumine la foule recueillie devant qui les magistrats se découvrent à leur tour. Ce spectacle impressionnant se répète lors de la prière muette qui précède les élections et lors de la prestation du serment qui clôt la landsgemeinde. Que dit la voix sourde et puissante du peuple? De quelle formule répète-t-elle, phrase après phrase, les termes consacrés? Je l'ignore; mais ce ne peut être qu'une paraphrase du serment qui lia nos destinées :

Wir wollen sein ein einzig Volk von Brüdern,
In keiner Not uns trennen und Gefahr.
Wir wollen frei sein wie die Väter waren,
Eher den Tod, als in der Knechtschaft leben.
Wir wollen trauen auf den höchsten Gott
Und uns nicht fürchten vor der Macht der Menschen.

Puis l'assemblée se disperse. La foule s'écoule à flots pressés par les routes boueuses, entraînant notre petite troupe émietlée dans son courant irrésistible. Nous marchons ainsi, séparés les uns des autres, perdus au sein de ces hommes dont le patois nous est étranger. Mais, malgré la différence des langues, nous nous sentons tout près d'eux, et nous remportons du petit pays d'Appenzell, avec la vision de ses ravins, de ses forêts, de ses pâturages enneigés, une émotion profonde et bienfaisante, une haute leçon de patriotisme et de virilité.

H. MATTHEY.

PENSÉES

La conscience, en matière littéraire, mène peu à peu à la perfection, pourvu qu'elle ait pour guide le bon goût.

EUG. SECRETAN.

Ne discute pas, sois !

CH. WAGNER.

Souvenirs de jeunesse.

MON VIEUX COLLÈGE

Nos lecteurs liront avec plaisir l'exquis morceau tiré de l'œuvre du maître qui vient de s'éteindre à Bourg-la-Reine, près Paris.

J'entrai au collège par une brumeuse matinée du mois d'octobre 1843. J'avais dans mon sac, un cahier blanc et, dans ma poche, une toute petite bouteille d'encre fermée d'un bouchon de papier. En route, ce bouchon improvisé tomba et je revins à la maison avec un pantalon marbré de taches d'encre. Ce fut le seul incident mémorable de ma première journée scolaire. A cette époque Barle-Duc ne possédait qu'un simple collège communal ; mais ce collège, célèbre dans les annales du Barrois, avait de respectables quartiers de noblesse. Fondé en 1581 par Gilles de Trèves, ami d'Antoine le Bon, duc de Lorraine, il était d'une architecture originale. Aujourd'hui encore, malgré son état de délabrement il conserve une pittoresque et imposante physionomie.

Dans ce sombre bâtiment, percé de larges fenêtres nues à petits carreaux verdâtres, toute mon enfance et mon adolescence ont tenu. C'est là que j'ai fait toutes mes classes en qualité d'externe. J'y ai eu des émotions, des transes, des chairs de poule et des douleurs dont la vivacité m'effraye encore aujourd'hui. Parfois il m'arrive de rêver que je suis de nouveau écolier, que je traverse la cour carrée, que j'entre dans la classe de mathématiques et qu'on me fait aller au tableau pour démontrer les propriétés des angles alternes-internes, et je me réveille baigné de sueur. Si on avait souvent la vie dure au vieux collège, si les antiques poêles de fonte chauffaient mal, si les classes adossées à un petit bois en pente ressemblaient à des glaciers en hiver, et en été, à des caves humides où les ronces et les lierres du jardin poussaient des brindilles vertes entre les murs lézardés, on y passait aussi de bonnes heures ; j'y ai contracté de fidèles amitiés, et, en somme, les études y étaient aussi fortes que dans bien des lycées. Les classes se composaient d'un petit nombre d'élèves une douzaine au plus ; les professeurs, pour la plupart nés et établis dans le pays, étaient de braves gens à l'écorce un peu rude, aux façons un peu rustiques, mais sachant beaucoup et s'occupant avec un soin consciencieux de leur petit troupeau d'écoliers. On a fait, récemment, grand bruit à propos de la surcharge du programme des études classiques. Je crois, en effet, que les lycéens d'aujourd'hui apprennent beaucoup plus de choses, — un peu superficiellement ; mais je doute qu'ils soient soumis à un régime plus austère et plus laborieux que n'était le nôtre.

Voici, par exemple, le menu de mes journées d'externe « surveillé », lorsque je suivais les cours de cinquième :

Je me levais hiver comme été, neige ou soleil, à l'angélus de six heures, et je me rendais à travers les rues endormies, à l'étude des externes, où nous préparions nos leçons jusqu'à sept heures et demie.

Je déjeunais d'un petit pain, acheté chez le père d'un de mes camarades, un boulanger qui demeurait au bas de la côte du collège et qui me permettait de croquer ma « flûte » aux clartés de son four. A huit heures, classe jusqu'à dix, puis étude jusqu'à midi, heure à laquelle je courais avaler mon diner à la maison pour retourner ensuite, dare-dare, prendre une leçon de dessin d'une demi-heure. L'étude et la classe me ressaisissaient jusqu'à quatre heures, et, après une trop courte récréation, nous retournions à l'étude du soir jusqu'à sept

heures un quart. Alors seulement nous avons le droit d'aller souper chez nous et d'y dormir à poings fermés, en attendant l'angélus du lendemain.

Si rigoureux que fût ce régime, je n'en ai pas moins conservé une tendre affection pour mon vénérable collège où des touffes de giroflées sauvages, poussant dans les fentes des murs, nous annonçaient gaiement l'approche du printemps et des vacances de Pâques. A chacun de mes voyages à Bar, je vais faire un pèlerinage pieux au cloître délabré de Gilles de Trèves et, dans la paix qui enveloppe la grande cour devenue silencieuse, je songe aux années d'autrefois, aux anciens maîtres morts de vieillesse, aux amis fauchés prématurément. Je me dis, avec mélancolie :

— Derrière chacune de ces portes closes dort un peu mon passé ; j'y ai conçu de grandes espérances ; j'y ai rêvé de beaux rêves, à une époque où on n'a pas encore de désillusions. Là, dans cette classe aux murs verdis, j'ai eu mon premier éblouissement, à la lecture de « Notre Dame de Paris » ; sous les poutres de cette salle basse, après avoir dévoré en cachette le « Fils du Diable », j'ai ébauché les premiers chapitres d'un roman en quatre parties : « le château de Rosenstein », où on se tuait à chaque page.

Dès que le printemps revenait, nous poussions de lointaines reconnaissances sur les « friches » des environs. La vallée de l'Ornain est bordée de coteaux de vignes et couronnée par des lisières de forêts. Entre les vignobles et les bois, sur les plateaux, règnent de longs espaces de terrains incultes, couverts d'un gazon sec et ras où ne poussent guère cà et là, que des prunelliers et des genévriers. Du haut de ces friches, le regard plonge dans la vallée, où l'Ornain serpente à travers des prairies plantées de saules et de peupliers. C'était sur ces pelouses solitaires que nous aimions à flâner aux jours de vacances. Au printemps, l'herbe y était fleurie de belles anémones violettes, et nous nous délections à y écouter la musique des alouettes ; en automne, nous allumions des feux de branches sèches et nous faisons cuire des pommes de terre. Que de discussions littéraires, que de rêveries béates, que de fantastiques projets nous semions à travers les friches de Savonnières et de Massonge, tandis que le vent et le soleil promenaient les ombres des nuages sur les pentes des vignes et le fond de la vallée!... Un de nos camarades, Edmond Laguerre, avait une imagination sans cesse en mouvement, mais une imagination scientifique, dont les spéculations visaient toujours une invention pratique.

Nous avons lu dans le « Robinson Suisse » la description d'un certain rôti de « pécarî à la caraïbe », préparé sous la terre, dans un four chauffé à l'aide d'un grand feu de bois. Cette originale cuisine nous avait fait venir l'eau à la bouche et pendant toute une semaine, nous n'avions plus songé qu'aux moyens de confectionner un « pécarî » de notre invention. Nous nous donnâmes rendez-vous un jeudi, sur les friches de Savonnières. Nous avons apporté un filet de porc, avec lard, poivre et sel comme assaisonnements, et nous discutâmes gravement la question de la cuisson.

— Un instant ! dit Laguerre. Il faut, d'abord, construire un four dans de bonnes conditions.

Le four fut creusé dans le sol de la friche ; on garnit le fond et les bords de l'excavation de cailloux plats, sur lesquels on alluma un bon feu. Tandis que la

flamme pétillait, je couchai le filet de porc dans un lit de serpolet, je le bardai de lard, je j'enveloppai de feuilles de vignes...

— Le four est chauffé à point ! me cria mon ami.

Alors, nous disposâmes notre filet sur les pierres brûlantes ; le tout fut couvert d'un toit de cailloux très chauds, sur lesquels j'entretins un brasier ardent. Puis, pendant que la fumée bleuâtre montait en spirales, nous attendîmes le cœur palpitant...

Au bout d'une heure :

— Je crois que c'est cuit ! annonça Laguerre ; sens-tu cette bonne odeur de rôti ?

En réalité, nous ne percevions rien qu'un vague parfum d'herbes grillées ; mais, en imagination, nous avons déjà les sensations d'un fumet aromatique.

Nous déterrâmes notre rôti avec mille précautions, en nous léchant d'avance les lèvres. O déception ! le filet « à la caraïbe » était à peu près cru. Nous n'en voulûmes point démordre, néanmoins nous le déchirâmes à belles dents, et, d'un commun accord, il fut déclaré délicieux.

ANDRÉ THEURIET, de l'Académie française.

QUI ÉTAIT PESTALOZZI ?

Tous ceux qui aiment à s'appeler les disciples de Pestalozzi seront indignés en lisant les lignes suivantes que je traduis d'un des numéros de la *Deutsche Arbeitgeberzeitung* (*Journal des employeurs*) :

« Dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, nous rencontrons, en Suisse, un homme qui, ayant échoué misérablement dans la carrière de théologien et de juriste, a l'idée fixe de venir en aide à tout le monde. Il fait un mariage riche, et, dénué de tout scrupule, dépense en peu de temps la fortune de sa femme, après quoi, il laisse toute sa famille tomber à la charge des parents. Lui-même se fait entretenir par son beau-frère. Sans fortune quelconque, il donne jusqu'à ses habits. Vêtu très sommairement, il se présente de nouveau à son beau-frère qui, bon gré mal gré, doit recueillir et habiller ce disciple de saint Crispin. Abandonné une fois de plus à lui-même, il contracte dette sur dette, sans être en mesure de les payer. Tel était Pestalozzi, hystérique et s'apitoyant sur toutes les misères au point d'en verser des larmes. La révolution française, suivie de massacres sans fin, a montré où conduit la fraternisation universelle qu'il affectionnait avec tant d'autres de ses contemporains. Quiconque compare Pestalozzi à Tolstoï trouvera de nombreux points de contact ; mais tous ceux qui connaissent Tolstoï et savent quel danger il constitue pour les temps actuels, trouveront, sans doute, que le philosophe de Tula est de beaucoup supérieur au Suisse Pestalozzi ».

Sans commentaires !

Y.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Société suisse d'hygiène scolaire. — Cette société aura son assemblée générale annuelle à St-Gall les 26 et 27 mai. Au nombre des questions qui y seront discutées figure celle de la position du cahier et de la direction de l'écriture. M. le Dr Erismann, de Zurich, rapporteur principal, s'est livré à une étude très serrée de cette question si souvent débattue et défendra un certain nombre de thèses du nombre desquelles nous détachons les suivantes :

La position du cahier et la direction de l'écriture constituent un facteur qui exerce une influence très importante sur la tenue des enfants. L'école doit choisir la position du cahier et la direction de l'écriture qui conduisent à une tenue symétrique du corps pendant le travail écrit.

Des quatre positions possibles du cahier (position médiane verticale et oblique ; position latérale droite, verticale et oblique) il n'y a que la position médiane verticale qui permette de faire une écriture droite, soit perpendiculaire à la ligne d'écriture.

Toutes les positions du cahier à droite sont nuisibles et doivent être absolument abandonnées, car elles obligent celui qui écrit à tourner la tête à droite, ce qui provoque une mauvaise tenue de tout le corps.

Chez les enfants qui font l'écriture droite, la tenue de la tête et du tronc s'améliore de classe en classe.

Lorsqu'on prétend qu'on ne peut pas écrire vite avec l'écriture droite, on n'est pas d'accord avec les faits observés. Et même si cela était vrai, cela n'aurait aucune importance pour l'école. L'enseignement de l'écriture, au moins dans la première année d'école, n'a pas à s'inquiéter de la rapidité si les yeux et la colonne vertébrale des enfants doivent en pâtir. L. Hz.

VAUD. — Montreux. — Quelques-unes des classes de Montreux ont arrangé leur programme de manière à donner congé aux élèves le mercredi après midi, conformément aux dispositions du nouveau Règlement pour les écoles primaires du 15 février 1907.

L'horaire est combiné de telle sorte que le nombre réglementaire de trente-trois heures de leçons par semaine subsiste.

AUTREFOIS

Du 26 juillet 1834.

La Municipalité de Vaugondry, assemblée sous la présidence de Jⁿ-Del Chabloz, syndic :

A convenu avec Pierre Joseph Boulaz de Fontaines pour que celui-ci continue à servir provisoirement la Commune en qualité de Régent, à commencer à la St-Martin 1834 jusqu'à la St-Martin 1839. Le dit Boulaz sera tenu de faire une école par jour pendant le reste du mois de novembre et deux par jour pendant les mois de décembre, janvier et février, et une par jour dès février à la visite de l'Ecole, une chaque dimanche pendant l'été.

Le Régent recevra pour sa pension quatre Louis et demi de salaire par an, outre dix charois que la Commune de Vaugondry lui fera depuis les forêts de la montagne. Le dit Boulaz donnera demi-pot de vin par char et du pain et du fromage. Il recevra en outre pour ses arrhes vingt Batz. (*Communiqué par A. R.*)

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

Degré supérieur

La luzerne

PLAN. — 1^o Description. — 2^o Terrains. — 3^o Semis. — 4^o Rendement et valeur. — 5^o Soins. — 6^o Parasites. — 7^o Variétés.

La *luzerne* est désignée souvent sous le nom de sainfoin ; nous avons vu que cette appellation concerne l'esparcette. Comme chez cette dernière, les racines s'enfoncent très profondément ; les tiges sont plus longues (90 cm.), rameuses ; les feuilles sont aussi trifoliées, légèrement dentées ; les fleurs sont violettes ou bleuâtres, en grappes ; la gousse est recourbée deux ou trois fois en spirale, elle contient des graines jaunes.

La luzerne se rencontre dans les pays au climat doux. Tout ce que nous avons dit sur la résistance de l'esparcette à la sécheresse, sur les terrains qui lui sont favorables, sur le rôle du sous-sol, s'applique également à la luzerne.

Elle est employée pour la formation de prairies artificielles, le plus souvent seule, quelquefois on y mélange du dactyle. On doit la semer dans un terrain propre et profondément ameubli. On la répand à la volée dans une céréale du printemps semée clair ou sur le sol nu ; quantité : 30 à 40 kg. à l'ha. ; on enfouit légèrement la graine. Chez nous, on récolte très peu de semence ; celle du commerce vient du Midi ; elle doit présenter une capacité germinatrice de 90 % ; capacité qu'elle conserve pendant plusieurs années ; elle est souvent falsifiée ; elle doit être soigneusement tamisée pour éviter la présence de cuscute.

La luzerne est en plein rapport dès la deuxième année ; on peut obtenir trois ou quatre coupes fournissant 30000 kg. de foin vert ; on la fauche à la floraison, plus tard elle se durcit. C'est verte qu'elle est le plus souvent utilisée ; elle est plus riche encore en albumine que le trèfle ; chez les vaches elle pousse à la production du lait, mais elle provoque aussi la météorisation. Le séchage présente les mêmes inconvénients que celui du trèfle ; le foin convient aux chevaux. Si l'on veut obtenir de la graine, on choisit la deuxième coupe dans un champ prospère, mais ancien, car cette récolte épuise la luzernière

Cet énorme rendement ne s'obtient pas sans beaucoup de soins. Il ne faut d'abord établir une luzernière que dans un sol bien fumé. La luzerne demandant beaucoup d'acide phosphorique, de potasse et de chaux, le meilleur engrais à lui fournir sera donc les scories Thomas ou du superphosphate ; on ajoutera un engrais potassique si le sol a besoin de cet élément ; le plâtre est aussi très utile. Le purin, très employé dans nos campagnes, ne lui est pas profitable, il favorise surtout le développement des dents-de-lion ; pendant l'hiver, on met souvent du fumier de ferme, en couverture. Un hersage, à chaque printemps, est nécessaire pour arracher les mauvaises herbes qui envahissent facilement la luzernière et lui sont très préjudiciables. Bien entretenue dans un terrain qui lui convient, la luzerne dure plus de dix ans. Un intervalle suffisant doit être laissé avant de la ramener dans le même sol.

Comme le trèfle, la luzerne souffre de la *cuscute* et de l'*orobanche rouge*, ainsi que des dégâts de plusieurs insectes.

Outre la *luzerne commune*, on trouve d'autres variétés, ainsi la *luzerne en fau-*

cille qui tire son nom de la forme de sa gousse ; ses fleurs sont jaunes ; elle croit spontanément au bord des chemins, sur les coteaux, dans les sols pauvres ; elle est peu cultivée. La *luzerne des sables* est intermédiaire entre les deux précédentes ; ses fleurs varient du violet au jaune et au rouge. Une autre espèce, la *luzerne lupuline* a été introduite depuis peu dans la culture.

Les légumineuses fourragères

GÉNÉRALISATION. — Les plantes que nous venons d'étudier, soit : les diverses espèces de *trèfle*, *l'esparcette*, la *luzerne*, le *lotier*, auxquelles il faut ajouter *l'anthyllide vulnérable*, la *lupuline*, le *mélilot*, la *vesce*, le *lupin*, la *gesse* sont des *légumineuses fourragères*. Toutes sont à *feuilles trifoliées ou pennées* et à *corolle papilionacée*, comprenant *cinq pétales libres* de formes différentes ; le pétale supérieur, *l'étendard* est très développé et recouvre les deux latéraux ; les *ailes*, qui à leur tour enferment les deux inférieurs qui forment la *carène*. On trouve *dix étamines* dont *neuf soudées et une libre*. Les graines sont enfermées dans des *gousses*.

Ces plantes sont des plus importantes au point de vue agricole, car elles ont la faculté de puiser dans l'air l'azote dont elles ont besoin au moyen d'organismes microscopiques fixés sur les racines ; c'est pour cela que ces plantes sont dites *améliorantes* ; les blés semés après le trèfle ou l'esparcette sont toujours les plus beaux. Nous avons vu qu'elles sont surtout employées pour la création de prairies temporaires qui sont d'un grand rendement. Le trèfle est surtout précieux en ce qu'il a permis de varier l'assolement et de supprimer les jachères ; avec l'esparcette, on a pu mettre en culture de nombreux terrains arides et beaucoup de contrées lui doivent leur richesse, sans parler des ruchers qui en tirent le meilleur de leurs produits ; la luzerne fournit durant l'été, en quantité, du fourrage vert qui permet de conserver intactes jusqu'à l'hiver les provisions de foin ; plusieurs autres espèces sont peut-être appelées à prendre un semblable développement : toutes contribuent à la prospérité agricole de notre pays.

REMARQUE. — Si le temps fait défaut pour étudier les légumineuses fourragères, d'une manière aussi détaillée que nous venons de le faire, on peut se contenter de l'étude complète d'une seule plante, au choix ; pour les autres, on procèdera par comparaison et on se bornera à l'indication et au résumé des caractères principaux. Il est entendu que ces leçons seront précédées de promenades dans lesquelles on étudiera la conformation de chacune de ces plantes, les lieux où on les trouve à l'état spontané ou cultivé, leur végétation, leur récolte, leur durée, les terrains favorables, les maladies et les parasites, les diverses variétés et les caractères généraux de la famille. Quant à leur valeur nutritive, pour en juger, on ne peut décidément pas y mettre la dent soi-même ; il faudra s'en tenir à ce que les élèves auront observé sur les préférences du bétail et surtout à ce que nous disent les auteurs compétents.

J. T.

DICTÉES

Degré supérieur.

La nature et l'homme.

Les peuples, quelles que fussent leurs croyances et leurs mœurs, ont toujours humanisé la nature. Le moyen âge croyait aux esprits élémentaires, aux gnomes,

aux pygmées, aux nixes ou aux ondines, qui ne sont que des femmes aquatiques qu'on entend rire dans les ruisseaux, aux sylphes, race aérienne, qui ne sont que des âmes pourvues d'ailes. L'Hindou s'était reconnu dans la bête et dans la plante.

La plainte des alcyons, le gazouillement de l'hirondelle, le cri aigu de l'épervier racontaient aux Grecs des destinées tragiques. Les silences mêmes de la nature parlaient à leur imagination : c'étaient les siestes de Pan qui n'aime pas qu'on le réveille et se venge des indiscrets en les frappant de terreurs paniques. Quoique Pan et ses colères ne nous fassent plus peur, le profond repos des bois à midi nous étonne, nous intimide, comme une image de certains grands silences de l'âme, aussi sacrés que le sommeil d'un dieu, et bien que nous ne croyions plus aux ondines et aux sylphes, il nous semble par moments que les choses ont comme nous leurs souvenirs, leurs espérances et leurs félicités, que comme nous elles souffrent, gémissent, se lamentent ou s'indignent.

(E. F.)

V. CHERBULIEZ.

La luzerne lupuline.

La luzerne lupuline, ou simplement la lupuline, est une légumineuse bisannuelle à racines pivotantes, grêles, faiblement ramifiées et s'enfonçant peu profondément. De sa souche étalée partent des tiges rameuses, couchées ou ascendantes, atteignant soixante centimètres dans les bons sols. A ses petites fleurs jaunes succèdent des gousses noires, renfermant chacune une graine jaune verdâtre, plus petite que celle de la luzerne commune. La lupuline croît spontanément au bord des chemins, dans les champs et les prés. Résistante au froid et à la sécheresse, peu exigeante sur le rapport de la fertilité du sol, susceptible de réussir dans tous ceux où le calcaire ne fait pas défaut et qui ne renferment pas un excès d'humidité, elle est par excellence la légumineuse des terres pauvres. Ces qualités, jointes à la faculté qu'elle possède de se perpétuer dans les prairies par semis naturel ainsi qu'à sa résistance à la dent du bétail, la font introduire dans presque tous les mélanges pour prairies à pâturer et dans les compositions pour prairies à faucher situées en terrains secs. Elle fournit un fourrage d'excellente qualité.

(D'après le *Dictionnaire d'agriculture*.)

J. T.

RÉCITATIONS

Degré intermédiaire.

L'essai du tonneau.

Un vigneron dans son caveau
Plaçait une futaille, et, la croyant peu sûre,
Mainte douve étant vieille et faible maint cerceau,
Pour l'essayer d'abord il y versa de l'eau.
— De l'eau, mon père! de l'eau pure!
Dit le petit Pierrot. Et pourquoi pas du vin?
— Mon fils, quand je serai certain
Que ce vase tient l'eau, lui répondit le père,
Je l'emplierai de vin. Ecoute, petit Pierre,
Quand tu voudras choisir un confident discret,
Si tu veux sans dommage apprendre à le connaître,
Tout d'abord ne le rends pas maître
De ton plus important secret.

J.-J. PORCHAT.

L'âne.

Un âne était le coursier
D'une jeune châtelaine,
Et sans murmure, sans peine,
Il faisait son doux métier.

Il avait fort peu d'ouvrage ;
Une heure ou deux, c'était tout.
Mimi bien souvent, par goût,
Eût travaillé davantage.

Bien nourri, choyé, fêté,
Il vivait dans les délices ;
On lui passait maints caprices ;
C'était un enfant gâté.

Mais sa maîtresse volage
Bientôt de lui se lassa,
Et du manoir il passa
Chez le meunier du village.

O revers inespéré !
Mimi porta la farine.
Quel fardeau pour son échine !
L'autre était mieux à son gré.

Sans cesse il gémit, il pleure ;
Du sort maudit le courroux,
Et sous la charge ou les coups,
Attend la mort à toute heure.

— Camarade, imite-moi,
Lui dit un sage confrère.
Egale est notre misère,
Et je la sens comme toi ;

Mais du soir la douce attente
Me sourit dès le matin ;
Je m'abandonne au destin ;
J'espère, je patiente.

— Ah ! dit l'autre, à ton meunier
Du travail tu dois l'usage ;
Mais quel rude apprentissage
Pour moi, tardif écolier !

Vainement je m'évertue ;
Mon premier sort fut trop beau,
Au moulin, ce qui me tue,
C'est de penser au château.

J.-J. PORCHAT.

Le renard et la poule.

Une poule, étant fort malade,
Faisait diète, et ne bougeait du lit.

Un renard survint, et lui dit,

A travers une palissade :

« Eh ! bonjour, chère enfant ! Comment va la santé,

Ma poulette, ma bonne amie ?

Le ciel, dans sa grande bonté,

Vous rende à vos poussins, à mes vœux, à la vie !

Quel endroit vous fait mal ? La tête ?... Les poumons ?

Dormez-vous d'un sommeil tranquille ?

Consultez-vous quelqu'un ? Je connais sur nos monts,

Ma chère, un docteur très habile :

Il guérit de tous maux, fussiez-vous demi-mort.

Par malheur il est vieux, et jamais il ne sort.

Ensemble, allons le voir : je m'offre à vous conduire. »

— Toi, renard, toi, mon guide ! Eh ! mon cher, tu veux rire,

Dit la pauvre malade au rusé garnement.

Le docteur que tu me conseilles

De tous maux, je le crois, guérit parfaitement ;

Mais éloigne-toi seulement,

Je vais me porter à merveille.

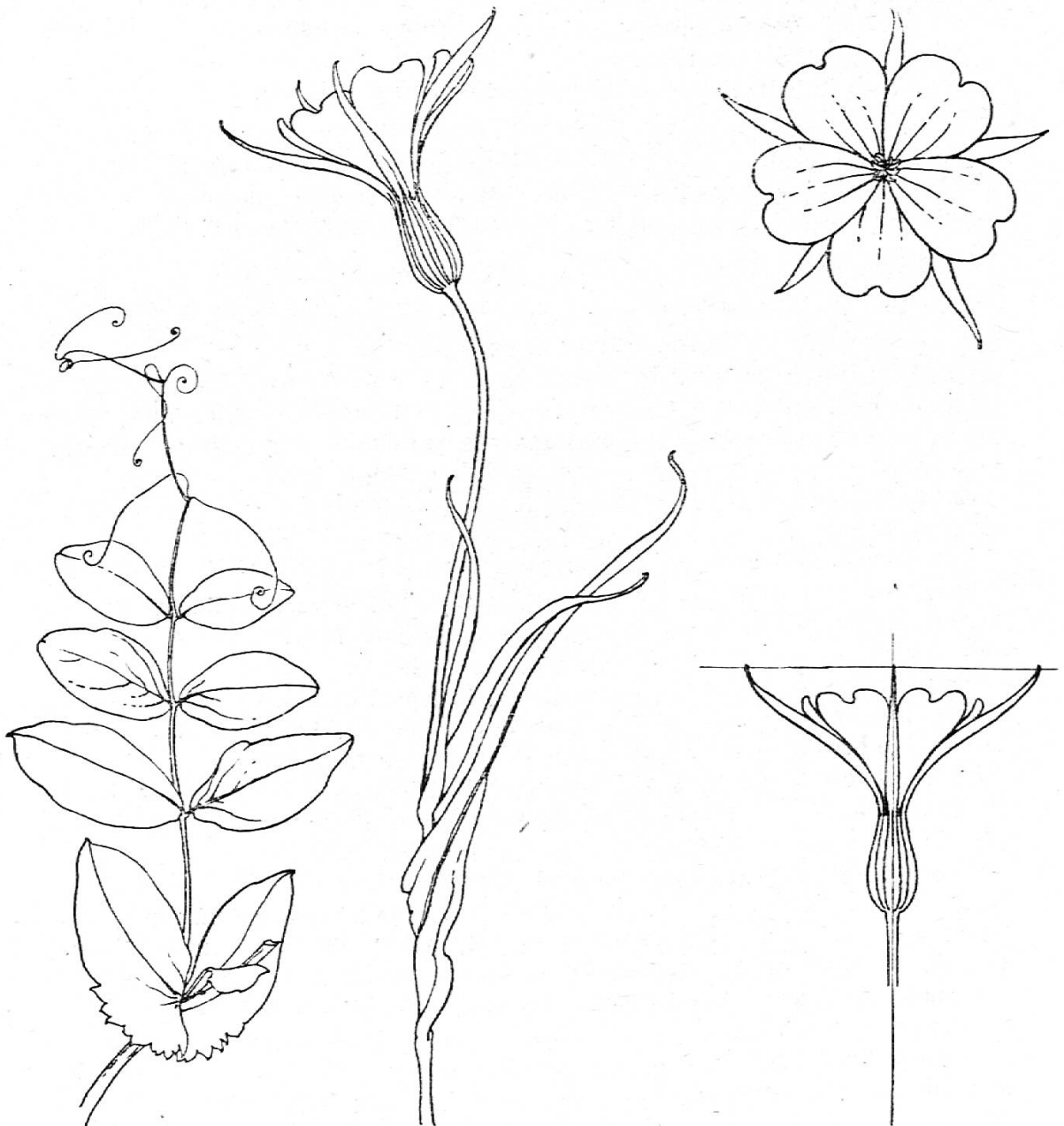
J.-J. PORCHAT.

Dessin pour les jeunes filles. (Fin.)

*Le pois*¹.

La fleur du pois est trop compliquée pour qu'on en puisse tirer parti à l'école primaire. Cependant, il y a autre chose d'intéressant dans le pois : que de jolies choses à faire avec les vrilles et les feuilles délicates, et aussi avec la gousse et les grains !

La tige principale est un peu épaisse et zigzagante ; il s'en détache de petits rameaux, formant presque un angle droit avec la tige. Ce rameau, qui sort derrière deux feuilles, sortes de bractées ressemblant à une collerette, porte trois paires de feuilles, les plus grandes étant vers le bas ; leur plus forte largeur,



¹ Op. cit. p. 76.

située vers la moitié de leur longueur, égale la moitié de celle-ci. A l'extrémité du rameau se développent des vrilles fines et longues.

Le pois est une plante légère ; employée dans la décoration, elle devra conserver ce caractère. Nommez les objets sur lesquels on pourrait appliquer semblable décoration : petits tapis, rideaux, etc.

Nous allons faire une bordure de rideau. Nous dessinons le projet au tableau noir, aussi grand que possible. A quel endroit mettrons-nous les pois ? Tout autour, ou sur les deux grands côtés, ou obliquement dans la partie supérieure du rideau, ou au bas de celui-ci, ou à ces deux places en même temps, en laissant libre le milieu. Nous broderons les rameaux de pois dans une position horizontale ou montante. Les vrilles permettent de dessiner librement des lignes gracieuses, de fines volutes qui donneront, elles seules, un grand charme à l'ouvrage entier.

Indiquez la place du rameau principal, montant en zig-zags, puis celle des rameaux latéraux à droite et à gauche, puis des feuilles et de leurs vrilles.

Coloration : feuilles et rameaux vert-gris clair. Pour les rideaux, on se servira d'une toile blanche ou écrue, en coton, assez fine pour laisser passer la lumière. La broderie que l'on fera sur cette toile aura la couleur que l'on préférera.

E. M.

*La nielle*¹.

Pour l'ornementation, nous nous servirons de la fleur vue de face, du bouton à demi-ouvert, de la fleur vue de côté et de la feuille.

La fleur a cinq pétales en forme de cœur, d'un violet rouge ; deux au moins des pétales sont entièrement visibles ; les autres sont imbriqués. Leur plus grande largeur est à peu près vers le haut et n'égale pas tout à fait leur longueur. Chaque pétale porte à sa base trois nervures de couleur plus foncée.

Entre les pétales apparaissent les sépales, longs, étroits et verts. Au centre, les étamines et le pistil.

Vue de côté, la fleur se présente comme une coupe ; l'ovaire est arrondi. Des cinq sépales, on n'en voit que trois entièrement ; ils forment une ligne recourbée, comme une flamme. La corolle, dont on ne voit pas les pétales, apparaît avec son bord dentelé. Sa hauteur est un peu supérieure à celle du calice. Comparez sa largeur, au-dessus, avec sa hauteur, la longueur des sépales avec celle des pétales. Quand nous voyons entièrement trois sépales, combien voit-on de pétales ? Décrivez le bord supérieur de ceux-ci.

La tige de cette fleur est frêle, légèrement recourbée ; les feuilles, longues et étroites, enveloppent la tige à leur base ; l'extrémité supérieure s'infléchit un peu.

Nous nous proposons d'orner un petit tapis carré ou rectangulaire. Dessin de la figure au tableau noir. Comment pourrions-nous décorer ce tapis ? Il y a plusieurs façons. La plus simple consisterait à dessiner une bordure de fleurs ouvertes, vues de face, tout autour du tapis. Mettez les fleurs à chaque coin, puis divisez les espaces et placez-y des fleurs. Dites comment on pourrait introduire des feuilles dans cette bordure.

Voulons-nous employer des boutons de fleurs ? Nous nous occupons tout d'abord des côtés, puis des angles, en mettant les fleurs en dehors, sur deux

¹ Op. cit. p. 79-80-81.

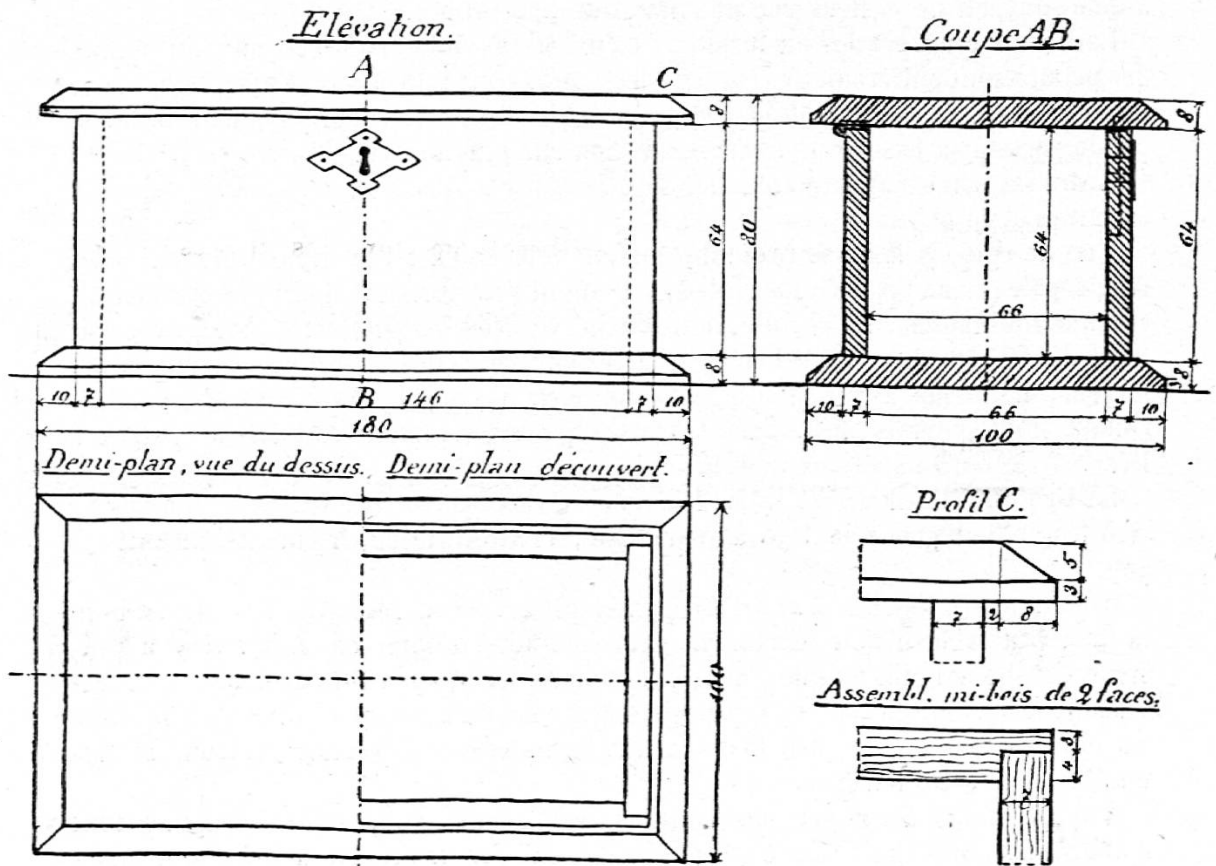
rangs, de chaque côté, alternant en hauteur YYYYY; dans les angles, les fleurs seront sur un seul rang et leurs pédoncules se réuniront vers leur base. Entre eux, partout, des feuilles.

Nous pouvons décorer ce tapis sans faire de bordure; nous ne nous occuperons que des angles. Nous y dessinons un petit carré, avec sa diagonale dirigée vers le centre du tapis; nous plaçons la diagonale sur une nielle épanouie, vue de face, la corolle tout au coin, puis de chaque côté une autre nielle, de manière à former un petit bouquet, avec fleurs, pédoncules et feuilles.

Cela est du dessin symétrique se servant de fleurs stylisées; c'est trop régulier, trop empesé, trop conventionnel. Il est préférable parfois de laisser de côté symétrie et stylisation pour appliquer la plante dans sa forme naturelle. Ce travail, fait avec beaucoup de goût, plaira davantage qu'une stylisation froide. C'est ainsi que l'on pourra *jeter* — c'est presque le mot — une nielle sur un coin du tapis et la dessiner ou broder à peu près comme la représente notre plus grand cliché.

Coloration. — Fond blanc, avec feuilles et tiges vertes, et fleurs violet rouge. Le fond peut aussi avoir la couleur des fleurs ou des feuilles, mais d'un ton plus foncé ou plus clair. E. M.

DESSIN
Croquis coté d'un petit coffret.



VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

1^{er} SERVICE

MM. les instituteurs et Mmes les institutrices sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-même leurs certificats aux autorités locales.

PLACES AU CONCOURS

INSTITUTEURS : Lausanne : (2 places en ville) fr. à 2600 à 3200 pour toutes choses, suivant années de services dans le canton. — **Châlet-à-Gobet :** fr. 1800 à 2400, suivant années de services dans le canton, plus logement, jardin et le combustible nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 31 mai. Les titulaires sont tenus d'habiter dans le territoire de la commune de Lausanne. — **Naz :** fr. 1200 et autres avantages légaux ; 31 mai.

INSTITUTRICES : Lausanne : (5 places en ville) fr. 1700 à 2300 suivant années de services dans le canton, pour toutes choses. — **Chailly s. Lausanne :** fr. 1700 à 2300, suivant années de services dans le canton, pour toutes choses. — **Vers-chez-les-Blanc :** fr. 1700 à 2300 suivant années de services dans le canton, pour toutes choses. Les titulaires sont tenues d'habiter dans le territoire de la commune de Lausanne ; 31 mai. — **Chavannes (Morges) :** 2 places ; pour l'une fr. 1000 et autres avantages légaux ; pour l'autre fr. 1300 pour toutes choses ; 31 mai. — **Villars-Lussery :** fr. 1000 et autres avantages légaux ; 4 juin. — **Morges.** L'examen pour la nomination d'une institutrice pour la classe spéciale des élèves retardés aura lieu à Morges, vendredi 24 mai courant, à 10 heures du matin.

2^e SERVICE

Morges. — Le poste de maître de sciences physiques et naturelles au Collège de Morges est au concours.

Obligations : 30 heures par semaine d'enseignement des sciences naturelles au Collège et à l'Ecole supérieure et d'arithmétique dans les classes inférieures du Collège.

Traitement initial de fr. 2800 avec augmentation annuelle de fr. 40 pendant 10 ans. Il est tenu compte des années de services dans l'enseignement public en Suisse.

Entrée en fonction le 26 août. — Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique et des Cultes (2^e service) avant le 14 juin, à 6 heures du soir.

Stations climatériques

MACOLIN & EVILARD

(900 m.)

(700 m.)

Station de chemin de fer de Bienne (C. F. F.)

Gorge de la Suze. Place de fête pour sociétés et écoles.

Funiculaire Bienne-Macolin. Prix pour écoles :

Montée 20 cent. Descente 10 cent. Retour 25 cent.

Funiculaire Bienne-Evilard. Prix pour écoles :

Montée 10 cent. Descente 10 cent.

Bl. 883 Y.

VETEMENTS

SUR MESURE ET CONFECTIONNÉS

façon

ÉLÉGANTE ET SOIGNÉE

2 Coupeurs à la Maison

COSTUMES SPORT

& Costumes enfants, tous genres

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

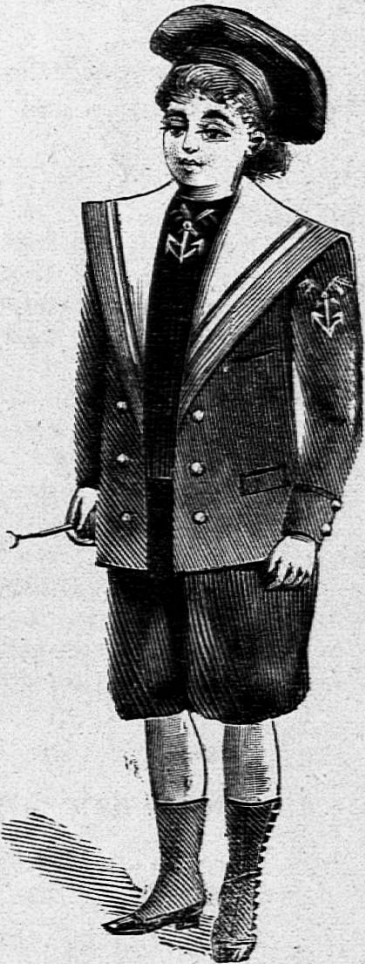
CHEMISES BLANCHES & COULEURS

PRIX MODÉRÉS
marqués en chiffres
connus.

Escompte
habituel 3^o/_o

10^o/_o

aux
membres
de la
S.P.R.



JEUNE PROFESSEUR

trouve place au pair dans un institut de la Suisse allemande où il aurait l'occasion de se perfectionner en allemand.

Offres avec certificats sous **H 3006 Q** à **Haassenstein et Vogler, Bâle.**

Ham's Cacao-Avoine

Reconstituant de premier ordre

Envoi franco par poste : le $\frac{1}{2}$ kg., fr. **1,10**. Par 2 kg., fr. **1**. — Par $4\frac{1}{2}$ kg., fr. **0,90** le $\frac{1}{2}$ kg. Chocolat surfin en poudre aux mêmes conditions. Echantillons gratuits et franco sur demande.

Pour MM. les instituteurs, payable à 30 jours.

A. MOURON, Lausanne

Importation de Cafés, Thés, Cacaos, Vanille

Téléphone 478

Systemes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

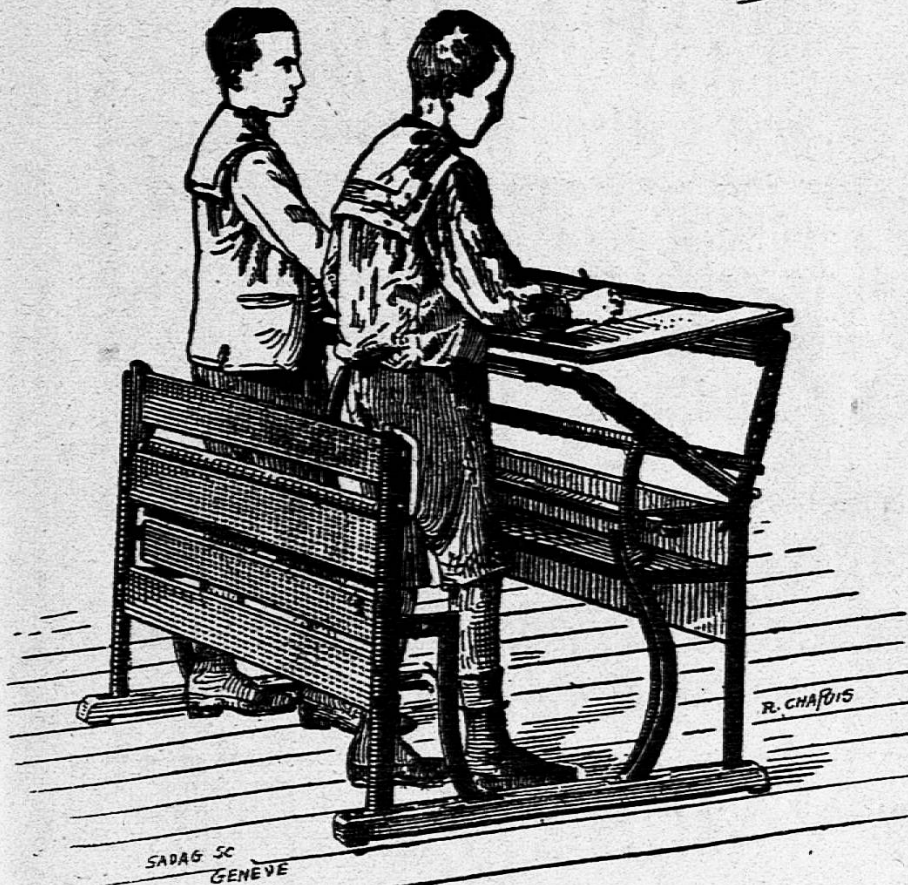
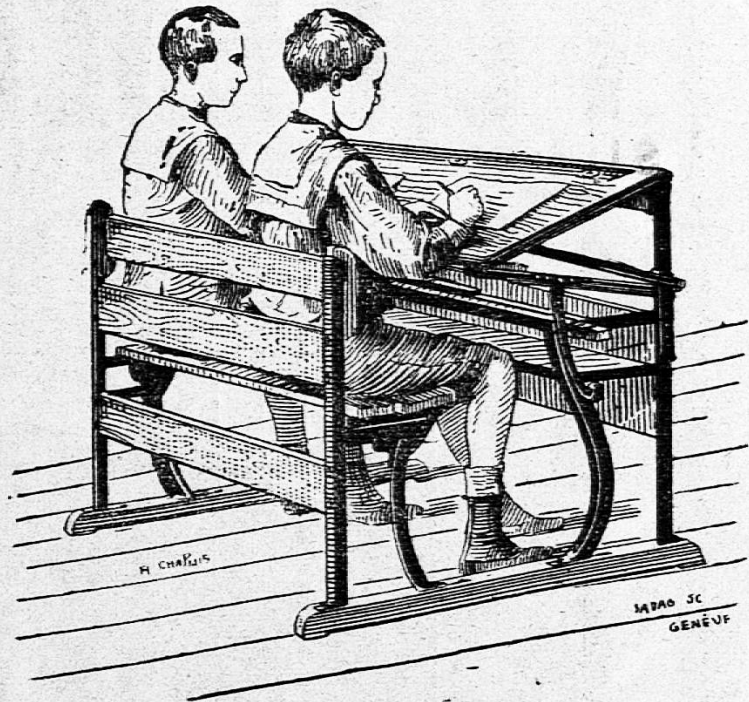
Maison
A. MAUCHAIN
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a
Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDE

par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles,
évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lau-
sanne, dans plusieurs établissements officiels d'Instruction ; Mon-
treux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavan-
nes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully,
Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIÈRE FACILE



ORGUES ESTEY

BRATTLEBORO·É·U

Très grand choix d'Harmoniums des meilleures marques

Foëtisch Frères

FACTEURS DE PIANOS ET HARMONIUMS A LAUSANNE

Succursale à VEVEY

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1804

Ateliers de réparations pour tous instruments

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLIII ANNÉE — N° 22.



LAUSANNE — 1^{er} juin 1907.

L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR · ET · ECOLE · REUDIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie. LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Rusillon, L. , inst., Couvet.	
MM. Baatard , Lucien, prof., Genève.		Barbier, G.-A. , inst., Chaux-de-Fonds.	
Charvoz , Amédée, inst., Chêne-Bougeries.		Vaud.	
Grosgrin, L. , prof., Genève.		MM. Pache, A. , inst., Moudon.	
Rosier, W. , cons. d'Etat Genève.		Rochat, P. , prof., Yverdon.	
Martin , Edmond, Genève.		Cloux, J. , inst., Lausanne.	
Pesson, Ch. , inst., Céligny.		Baudat, J. , inst., Corcelles s/Concise.	
MM^{les} Muller , inst., Genève.		Dériaz, J. , inst., Baulmes.	
Pauchard, A. , inst., Genève.		Magnin, J. , inst., Lausanne.	
Jura Bernois.		Magnenat, J. , inst., Oron.	
MM. Gylam, A. , inspecteur, Corgémont.		Guidoux, E. , inst., Pailly.	
Duvoisin, H. , direct., Delémont.		Guignard, H. , inst., Veytaux.	
Baumgartner, A. , inst., Bienne.		Fallettaz, C. , inst., Arzier.	
Chatelain, G. , inspect., Porrentruy.		Briod, E. , inst., Lausanne.	
Mœckli, Th. , inst., Neuveville.		Visinand, E. , inst., Vers-chez-les-Blanc.	
Sautebin , instituteur, Saicourt.		Martin, H. , inst., Chailly s/Lausanne.	
Cerf, Alph. , maître sec., Saignelégier.		Tessin.	
Neuchâtel.		M. Nizzola , prof., Lugano.	
MM. Rosselet, Fritz , inst., Bevaix.		Suisse allemande.	
Latour, L. , inspect., Corcelles.		M. Fritschi, Fr. , Neumünster-Zurich.	
Hoffmann, F. , inst., Neuchâtel.			
Brandt, W. , inst., Neuchâtel.			

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. Rosier, W. , conseiller d'Etat, président, Petit-Lancy.	MM. Charvoz, A. , inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.
Lagotata, F. , rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.	Perret, C. , inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F. , directeur, rédacteur en chef, Lausanne.	

Caisse de Prévoyance Suisse

Société mutuelle d'Assurances sur la vie

Fondée avec coopération de Sociétés d'utilité publique

Les bénéfices reviennent en totalité aux assurés.

Capitaux assurés au 31 décembre 1906

Fr. 47 599 023.

Avantages spéciaux aux membres de la S. P. V.

résultant de la convention du 2 juin 1906

S'adresser à MM. : **Pradervand**, inst. à Avenches ; **Tschumy**, instituteur à Cour sous Lausanne ; **Rochat**, instituteur à Vallorbe ; **Walter**, professeur à Cully, aux agents dans toutes les villes du canton, ou à M. **S. Dessauges**, inspecteur, 27, avenue du Simplon, à Lausanne, membre auxiliaire de la S.P.V.

Edition

PAYOT & C^{ie}

Edition

Rue de Bourg - LAUSANNE - Rue de Bourg

Dernières Publications ❀ Pour Bibliothèques

- ÉDOUARD ROD. — **L'Ombre s'étend sur la montagne.** 3.50
- D^r J. HUNZIKER. — **La Maison suisse.** Tome IV : *Le Jura* (Suisse romande), avec 130 autotypies, dessins et croquis représentant des types d'architectures. 8.—
- J. DE MESTRAL COMBREMONT. — **Le Fantôme du Bonheur.** In-16. 3.50
- ISABELLE KAISER. — **L'Eclair dans la voile.** In-16. 3.50
- C.-F. RAMUZ. — **Les Circonstances de la vie.** In-16. 3.50
- PHILIPPE MONNIER. — **Venise au XVIII^{me} siècle.** Volume in-8 écu. 5.—
- VICTOR-H. BOURGEOIS. — **Impressions artistiques et archéologiques à Florence.** Vol. in-8 écu de 195 pages. 2.—

COQUELUCHE

Remède infailible
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.
Ecr. à M. LESCÈNE, 1^{er} Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados)

QUI

veut acheter de la chaussure solide et à bon marché et ne choisit pas comme fournisseur

H. BRUHLMANN-HUGGENBERGER
à Winterthour

❀ EST SON PROPRE ENNEMI! ❀



Cette maison, connue depuis de longues années dans toute la Suisse et à l'étranger, ne vendant que de la marchandise de **melleure qualité** et à **prix bon marché, étonnant**, offre :

Pantouffles pour dames, canevas, avec 1/2 talon	N ^o 36-42 fr.	2 20
Souliers de travail, pour dames, solides, cloués	» » »	6 80
Souliers de dimanche, pour dames, élégants, garnis	» » »	7 50
Souliers de travail, pour hommes, solides, cloués	» 40-48 »	7 80
Bottines pour messieurs, hautes avec crochets, clouées, solides	» » »	9 —
Souliers de dimanche, pour messieurs, élégants, garnis	» » »	9 50
Souliers pour garçons et fillettes	» 26-29 »	4 50

De nombreuses attestations pour envois en Suisse et à l'étranger.

❀ Envoi contre remboursement. ❀ Echange franco. ❀

450 articles divers. — Le catalogue illustré sera envoyé à tout le monde qui en fera la demande.

Ecole suisse de Gênes. Place de maître ordinaire pour classes élémentaires et secondaires. Trente heures de leçons par semaine. — Traitement initial : 1800 livres italiennes. Année scolaire : d'octobre à juillet. — Préférence candidat suisse français connaissant aussi l'allemand. — Adresser offres, certificats, références à la **Direction de l'Ecole suisse**, Via Peschiera n° 31, **Gênes** (Italie).



Stations climatériques

MACOLIN & EVILARD

(900 m.) (700 m.)

Station de chemin de fer de Bienne (C. F. F.)
Gorge de la Suze. Place de fête pour sociétés et écoles.
Funiculaire Bienne-Macolin. Prix pour écoles :
 Montée 20 cent. Descente 10 cent. Retour 25 cent.
Funiculaire Bienne-Evilard. Prix pour écoles :
 Montée 10 cent. Descente 10 cent. Bl. 883 Y.



P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale. • **LAUSANNE** • *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRENERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

☛ Remise ☛

10% au corps enseignant.

